



# SYMVAHEM

## Syndicat mixte de la Vallée de la Hem

Département du Pas-de-Calais

\*\*\*\*\*

Nombre de Membres		
afférents au Comité Syndical	En exercice	qui ont pris part à la Délibération
12	12	8

### *Extrait du Registre des Délibérations* *Séance du Jeudi 23 Novembre 2017*

L'an deux mille dix-sept, le 23 novembre à 18h30, le comité syndical du SYMVAHEM, légalement convoqué le 17 novembre, s'est réuni en mairie de Audrehem, sous la Présidence de Monsieur José Bouffart.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

**Les délégués titulaires :** Gérard LOUGUET (CCRA), Thierry ROUZE (CCRA) représenté par Jean PECQUEUX, Julien RENAULT (CCRA) représenté par M. Daniel PIQUET, José BOUFFART (CCPL), Jean-Marie ALLOUCHERY (CCPL), Brigitte HAVART (CCPO) représenté par M. Bruno DEMILLY, Jean-Michel MARCOTTE (CAPSO), Jean-Claude HIRAUT (CAPSO).

#### **Absents/excusés :**

Benoît VANDENBAVIERE (CCRA), Jacques André DELACRE (CCRA), Jean-Michel CROQUELOIS (CCPL), Franck DELABASSERUE (CCPO),

#### **Suppléants présents :**

#### **Suppléants excusés :**

Rachid BEN AMOR (CAPSO), Francis LECLERCQ (CCRA)

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Jean-Michel MARCOTTE (CAPSO).

<b>17/2017 - REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU BARRAGE DU MOULIN DELZOIDE - GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LA CAPSO - AVENANT A LA CONVENTION</b>
--

M. le Président indique que par délibération respectives en date du 10 septembre 2014 et du 10 octobre 2014, les assemblées délibérantes du SYMVAHEM et de la CASO ont approuvé la réalisation d'une étude menée dans le cadre d'un groupement de commandes, pour la conception et la maîtrise d'œuvre (cabinet Aquatec) relatives à l'aménagement des ouvrages à l'endroit du barrage du moulin Delzoide à Tournehem sur la Hem.

Après cette phase d'étude, ce partenariat s'est poursuivi par une phase de travaux également menée dans le cadre d'un groupement de commande, la CASO (à l'époque) s'engageant à prendre en charge, dans le cadre d'une convention signée, le solde du financement à savoir 20% d'un montant total estimé à 243 760 euros HT.

Or, il s'avère que ce montant correspondait à l'estimation mentionnée dans l'étude avant-projet sommaire qui ne prenait pas en compte l'aménagement de la rampe du bras droit nécessaire pour répondre à l'obligation de restaurer la continuité écologique de manière globale. De plus, l'avant-projet sommaire ne prenait pas en compte l'évolution du projet et notamment les remarques de l'Architecte des Bâtiments de France étant donné que le projet est situé en périmètre de site classé avec des contraintes d'accès et de travail en centre bourg. Aussi, le coût final du projet est réévalué à un montant de 496 372,86 euros.

Ainsi, il a été proposé au Président de la CAPSO de signer un avenant à la convention afin de faire figurer le montant actualisé des travaux.

Le conseil syndical décide à l'unanimité (8 voix pour et 0 contre) d'autoriser le Président à signer cet avenant à la convention.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-Préfecture  
le

25 NOV. 2017

Le Président, José BOUFFART



Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,  
Pour Copie Conforme,

Le Président, José BOUFFART



27 NOV. 2017



# SYMVAHEM

## Syndicat mixte de la Vallée de la Hem

Département du Pas-de-Calais

\*\*\*\*\*

### *Extrait du Registre des Délibérations* *Séance du Jeudi 23 Novembre 2017*

Nombre de Membres		
afférents au Comité Syndical	En exercice	qui ont pris part à la Délibération
12	12	8

L'an deux mille dix-sept, le 23 novembre à 18h30, le comité syndical du SYMVAHEM, légalement convoqué le 17 novembre, s'est réuni en mairie de Audrehem, sous la Présidence de Monsieur José Bouffart.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

**Les délégués titulaires :** Gérard LOUGUET (CCRA), Thierry ROUZE (CCRA) représenté par Jean PECQUEUX, Julien RENAULT (CCRA) représenté par M. Daniel PIQUET, José BOUFFART (CCPL), Jean-Marie ALLOUCHERY (CCPL), Brigitte HAVART (CCPO) représenté par M. Bruno DEMILLY, Jean-Michel MARCOTTE (CAPSO), Jean-Claude HIRAUT (CAPSO).

#### **Absents/excusés :**

Benoît VANDENBAVIÈRE (CCRA), Jacques André DELACRE (CCRA), Jean-Michel CROQUELOIS (CCPL), Franck DELABASSERUE (CCPO),

#### **Suppléants présents :**

#### **Suppléants excusés :**

Rachid BEN AMOR (CAPSO), Francis LECLERCQ (CCRA)

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Jean-Michel MARCOTTE (CAPSO).

### **18/2017 - TRAVAUX DE RESTAURATION 2018 - SIGNATURE DES CONVENTIONS - REDACTION DU CAHIER DES CHARGES ET LANCEMENT DE LA CONSULTATION**

Le Président rappelle que le plan de gestion de la Hem et de ses affluents est un programme d'actions sur 10 ans. Les travaux à mener sont de deux types :

- travaux de restauration (mise en place de clôtures, abreuvoirs, plantations, restauration de berges, ...).
- travaux d'entretien (entretien régulier de la ripisylve, retrait des embâcles, ...),

Les travaux de restauration se font sur la base du volontariat des propriétaires et exploitants riverains de la Hem et de ses affluents. Il est donc nécessaire de conventionner avec les propriétaires et exploitants afin de pouvoir faire les travaux.

Le conseil syndical décide à l'unanimité (8 voix pour et 0 contre) :

- d'autoriser le Président à lancer la consultation des entreprises pour le marché qui sera établi sous la forme d'une procédure adaptée à bons de commande et de signer toutes les pièces s'y rattachant.
- de lancer les travaux de restauration 2018 dans le cadre du plan de gestion
- d'autoriser le Président à signer les conventions avec les agriculteurs.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-Préfecture  
le

25 NOV. 2017

Le Président, José BOUFFART



Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,  
Pour Copie Conforme,

Le Président, José BOUFFART



27 NOV. 2017



# SYMVAHEM

## Syndicat mixte de la Vallée de la Hem

Département du Pas-de-Calais

\*\*\*\*\*

### *Extrait du Registre des Délibérations Séance du Jeudi 23 Novembre 2017*

Nombre de Membres		
afférents au Comité Syndical	En exercice	qui ont pris part à la Délibération
12	12	8

L'an deux mille dix-sept, le 23 novembre à 18h30, le comité syndical du SYMVAHEM, légalement convoqué le 17 novembre, s'est réuni en mairie de Audrehem, sous la Présidence de Monsieur José Bouffart.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

**Les délégués titulaires :** Gérard LOUGUET (CCRA), Thierry ROUZE (CCRA) représenté par Jean PECQUEUX, Julien RENAULT (CCRA) représenté par M. Daniel PIQUET, José BOUFFART (CCPL), Jean-Marie ALLOUCHERY (CCPL), Brigitte HAVART (CCPO) représenté par M. Bruno DEMILLY, Jean-Michel MARCOTTE (CAPSO), Jean-Claude HIRAUT (CAPSO).

#### **Absents/excusés :**

Benoît VANDENBAVIÈRE (CCRA), Jacques André DELACRE (CCRA), Jean-Michel CROQUELOIS (CCPL), Franck DELABASSERUE (CCPO),

#### **Suppléants présents :**

#### **Suppléants excusés :**

Rachid BEN AMOR (CAPSO), Francis LECLERCQ (CCRA)

**SECRETARE DE SEANCE :** Jean-Michel MARCOTTE (CAPSO).

### **19/2017 - DEMARCHE AGROECOLOGIE - FRAIS ENGAGES POUR L'ORGANISATION**

Monsieur le Président informe l'Assemblée que dans le cadre de son action pour réduire les conséquences des inondations dans la vallée de la Hem, le SYMVAHEM et ses partenaires souhaitent accompagner les agriculteurs dans leurs pratiques pour lutter contre le ruissellement et l'érosion.

C'est l'objet de la nouvelle démarche intitulée « *Adapter ses pratiques agricoles pour enrayer l'érosion : couvrir et préserver les sols* ».

Cette action s'inscrit en complément des actions d'hydraulique douce menées depuis 2013 sur le bassin versant par le SYMVAHEM (implantation de haies et fascines).

Pour initier cette démarche, le SYMVAHEM a organisé une journée de lancement le mercredi 15 novembre 2017, afin de présenter cette démarche aux divers agriculteurs de la Vallée de la Hem.

Ce temps fort a nécessité des frais d'organisation et de réception que le syndicat devra régler comme le repas, des frais de communication, et aussi des frais d'indemnisation pour les intervenants lors de cette journée à savoir :

- Mme Martine DELEGLISE gérante du restaurant « le caraquet » montant : 595 € pour les repas
- Mr et Mme DACQUIN exploitants agricoles sur la commune d'Alembon pour la présentation de son exploitation : montant 200 €
- Mr Thierry TETU universitaire, pour son intervention afin de présenter cette démarche : montant 840 €
- Mr LEROY gérant de la société LEROY FRERES à Boursin pour le creusement de profil de sol : montant 120 €

Ainsi, il est demandé au conseil syndical d'autoriser le Président à régler les frais inhérents à l'organisation de cette journée de lancement et pour ce faire à signer tout contrat ou devis et autres documents, dans la limite des crédits prévus au budget 2017.

Le Conseil Syndical décide à l'unanimité (8 voix pour 0 contre) d'autoriser le Président :

- A régler les frais liés à l'organisation de la journée de lancement de la démarche agroécologie
- De signer tout contrat ou devis et autres documents s'y rapportant, dans la limite des crédits prévus au budget 2017.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-Préfecture  
le

25 NOV. 2017

Le Président, José BOUFFART



Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,  
Pour Copie Conforme,

Le Président, José BOUFFART



RECEVU EN SOUS-PREFECTURE  
DE SAINT-QUENTIN  
27 NOV. 2017



# SYMVAHEM

## Syndicat mixte de la Vallée de la Hem

Département du Pas-de-Calais

\*\*\*\*\*

Nombre de Membres		
afférents au Comité Syndical	En exercice	qui ont pris part à la Délibération
12	12	8

### *Extrait du Registre des Délibérations* *Séance du Jeudi 23 Novembre 2017*

L'an deux mille dix-sept, le 23 novembre à 18h30, le comité syndical du SYMVAHEM, légalement convoqué le 17 novembre, s'est réuni en mairie de Audrehem, sous la Présidence de Monsieur José Bouffart.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

**Les délégués titulaires :** Gérard LOUGUET (CCRA), Thierry ROUZE (CCRA) représenté par Jean PECQUEUX, Julien RENAULT (CCRA) représenté par M. Daniel PIQUET, José BOUFFART (CCPL), Jean-Marie ALLOUCHERY (CCPL), Brigitte HAVART (CCPO) représenté par M. Bruno DEMILLY, Jean-Michel MARCOTTE (CAPSO), Jean-Claude HIRAUT (CAPSO).

#### **Absents/excusés :**

Benoît VANDENBAVIERE (CCRA), Jacques André DELACRE (CCRA), Jean-Michel CROQUELOIS (CCPL), Franck DELABASSERUE (CCPO),

#### **Suppléants présents :**

#### **Suppléants excusés :**

Rachid BEN AMOR (CAPSO), Francis LECLERCQ (CCRA)

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Jean-Michel MARCOTTE (CAPSO).

### **20/2017 - DEMARCHE AGROECOLOGIE- LANCEMENT DU PROGRAMME ET MIS EN ŒUVRE DU PROGRAMME - DEPOT DES DOSSIERS DES DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Monsieur le Président informe l'Assemblée que suite à la journée de lancement organisée pour présenter aux agriculteurs de la Vallée de la Hem la démarche intitulée « *Adapter ses pratiques agricoles pour enrayer l'érosion : couvrir et préserver les sols* », il est nécessaire de procéder au lancement des démarches à savoir :

- monter un dossier pour le lancement de ce programme et de sa mise en œuvre,
- de faire toutes les démarches nécessaires auprès des différents prestataires,
- signer tous documents s'avérant utiles pour la bonne gestion de ce dossier,
- d'envoyer un courrier d'intention au divers financeur avant la fin d'année, pour ensuite déposer les dossiers de demandes de subventions en début d'année 2018.

Le Conseil Syndical décide à l'unanimité (8 voix pour 0 contre) d'autoriser le Président :

- à monter un dossier pour le lancement de ce programme et sa mise en œuvre,
- de faire toutes les démarches nécessaires auprès des différents prestataires,
- de signer tous documents s'avérant utiles pour la bonne gestion de ce dossier,
- d'envoyer un courrier d'intention aux financeurs avant la fin d'année, pour ensuite déposer les dossiers de demandes de subventions en début d'année 2018.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-Préfecture

le 25 NOV. 2017

Le Président, José BOUFFART



Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,  
Pour Copie Conforme,

Le Président, José BOUFFART



RECUPÉLÉ EN SOUS-PRÉFECTURE  
LE 27 NOV. 2017





# **SYMVAHEM**

## **Syndicat mixte de la Vallée de la Hem**

Département du Pas-de-Calais

Nombre de Membres		
afférents au Comité Syndical	En exercice	qui ont pris part à la Délibération
12	12	8

\*\*\*\*\*

### *Extrait du Registre des Délibérations*

#### *Séance du Jeudi 23 Novembre 2017*

L'an deux mille dix-sept, le 23 novembre à 18h30, le comité syndical du SYMVAHEM, légalement convoqué le 17 novembre, s'est réuni en mairie de Audrehem, sous la Présidence de Monsieur José Bouffart.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

**Les délégués titulaires :** Gérard LOUGUET (CCRA), Thierry ROUZE (CCRA) représenté par Jean PECQUEUX, Julien RENAULT (CCRA) représenté par M. Daniel PIQUET, José BOUFFART (CCPL), Jean-Marie ALLOUCHERY (CCPL), Brigitte HAVART (CCPO) représenté par M. Bruno DEMILLY, Jean-Michel MARCOTTE (CAPSO), Jean-Claude HIRAUT (CAPSO).

#### **Absents/excusés :**

Benoît VANDENBAVIÈRE (CCRA), Jacques André DELACRE (CCRA), Jean-Michel CROQUELOIS (CCPL), Franck DELABASSERUE (CCPO),

#### **Suppléants présents :**

#### **Suppléants excusés :**

Rachid BEN AMOR (CAPSO), Francis LECLERCQ (CCRA)

**SECRETARE DE SEANCE :** Jean-Michel MARCOTTE (CAPSO).

### **21/2017 - MOULIN DELZOIDE - DEMANDE DE VERSMENT DU SOLDE DE LA SUBVENTION POUR LES TRAVAUX PAR LE DEPARTEMENT**

M. le Président rappelle que lors de la réunion du 26 mai 2016 le Conseil Syndical a délibéré à l'unanimité pour solliciter le conseil départemental afin d'obtenir une subvention pour les travaux sur le Moulin Delzoïde dans le cadre de la restauration de la continuité écologique.

Lors de leur commission du 05 décembre 2016, le département a répondu favorablement à notre demande et nous a octroyé une subvention à hauteur de 67 594.40 € dans le cadre de leur programme de fonds d'aménagement rural et de développement agricole (FARDA).

Aujourd'hui afin de demander le solde de cette subvention il est demandé au conseil syndical d'autoriser le versement de cette subvention au SYMVAHEM.

Le conseil syndical décide à l'unanimité (8 voix pour 0 contre) de se prononcer favorablement pour solliciter le versement de cette subvention au conseil départemental

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-Préfecture  
le 25 NOV. 2017

Le Président, José BOUFFART



Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,  
Pour Copie Conforme,

Le Président, José BOUFFART



27 NOV. 2017



# SYMVAHEM

## Syndicat mixte de la Vallée de la Hem

Département du Pas-de-Calais

\*\*\*\*\*

Nombre de Membres		
afférents au Comité Syndical	En exercice	qui ont pris part à la Délibération
12	12	8

### *Extrait du Registre des Délibérations Séance du Jeudi 23 Novembre 2017*

L'an deux mille dix-sept, le 23 novembre à 18h30, le comité syndical du SYMVAHEM, légalement convoqué le 17 novembre, s'est réuni en mairie de Audrehem, sous la Présidence de Monsieur José Bouffart.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

**Les délégués titulaires :** Gérard LOUGUET (CCRA), Thierry ROUZE (CCRA) représenté par Jean PECQUEUX, Julien RENAULT (CCRA) représenté par M. Daniel PIQUET, José BOUFFART (CCPL), Jean-Marie ALLOUCHERY (CCPL), Brigitte HAVART (CCPO) représenté par M. Bruno DEMILLY, Jean-Michel MARCOTTE (CAPSO), Jean-Claude HIRAUT (CAPSO).

#### **Absents/excusés :**

Benoît VANDENBAVIERE (CCRA), Jacques André DELACRE (CCRA), Jean-Michel CROQUELOIS (CCPL), Franck DELABASSERUE (CCPO),

#### **Suppléants présents :**

#### **Suppléants excusés :**

Rachid BEN AMOR (CAPSO), Francis LECLERCQ (CCRA)

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Jean-Michel MARCOTTE (CAPSO).

### **22/2017 - TRAVAUX ENTRETIEN DE LA HEM 2016-2018 - DEMANDE DE VERSEMENT DU SOLDE DE LA SUBVENTION POUR LES TRAVAUX PAR LE DEPARTEMENT**

M. le Président rappelle que lors de la réunion du 21 septembre 2015 le Conseil Syndical a délibéré à l'unanimité pour solliciter le conseil départemental afin d'obtenir une subvention pour les travaux d'entretien de la hem sur la période 2016-2018.

Lors de leur commission du 10 juillet 2017, le département a répondu favorablement à notre demande et nous a octroyé une subvention à hauteur de 6 000 € dans le cadre de leur programme de fonds d'aménagement rural et de développement agricole (FARDA).

Aujourd'hui afin de demander le solde de cette subvention il est demandé au conseil syndical d'autoriser le versement de cette subvention au SYMVAHEM.

Le conseil syndical décide à l'unanimité (8 voix pour 0 contre) de se prononcer favorablement pour solliciter le versement de cette subvention au conseil départemental

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-Préfecture

le 25 NOV. 2017

Le Président, José BOUFFART



Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,  
Pour Copie Conforme,

Le Président, José BOUFFART



RECEVU  
27 NOV. 2017



# SYMVAHEM

## Syndicat mixte de la Vallée de la Hem

Département du Pas-de-Calais

\*\*\*\*\*

### *Extrait du Registre des Délibérations* *Séance du Jeudi 23 Novembre 2017*

Nombre de Membres		
afférents au Comité Syndical	En exercice	qui ont pris part à la Délibération
12	12	8

L'an deux mille dix-sept, le 23 novembre à 18h30, le comité syndical du SYMVAHEM, légalement convoqué le 17 novembre, s'est réuni en mairie de Audrehem, sous la Présidence de Monsieur José Bouffart.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

**Les délégués titulaires :** Gérard LOUGUET (CCRA), Thierry ROUZE (CCRA) représenté par Jean PECQUEUX, Julien RENAULT (CCRA) représenté par M. Daniel PIQUET, José BOUFFART (CCPL), Jean-Marie ALLOUCHERY (CCPL), Brigitte HAVART (CCPO) représenté par M. Bruno DEMILLY, Jean-Michel MARCOTTE (CAPSO), Jean-Claude HIRAUT (CAPSO).

#### **Absents/excusés :**

Benoît VANDENBAVIERE (CCRA), Jacques André DELACRE (CCRA), Jean-Michel CROQUELOIS (CCPL), Franck DELABASSERUE (CCPO),

#### **Suppléants présents :**

#### **Suppléants excusés :**

Rachid BEN AMOR (CAPSO), Francis LECLERCQ (CCRA)

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Jean-Michel MARCOTTE (CAPSO).

### **23/2017 - BUDGET GENERAL - AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT POUR ENGAGER LIQUIDER ET MANDATER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

L'article L. 1612-1 du C.G.C.T. précise : « Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget. En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, **l'exécutif** de la collectivité territoriale **peut, sur**

autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. »

Considérant que le budget du SYMVAHEM ne sera pas voté en tout début d'année 2018, et compte tenu des opérations d'investissement en cours pour lesquelles des facturations sont à prévoir, il est nécessaire de fixer des montants en autorisation de dépenses.

### BUDGET GENERAL

Chapitre	libellé	budget 2016	crédits autorisés
20	Immobilisations incorporelles	46 616.57	11 654.14
21	immobilisations corporelles	45 716.57	11 429.14
23	immobilisations en cours	13 473.95	3 368.49
4581	Investissement sous mandat	908 383.43	227 095.86

Après en avoir délibéré, le conseil syndical approuve à l'unanimité (8 voix pour 0 contre) d'engager, liquider et mandater les montants ci-dessus en dépenses d'investissement.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-Préfecture  
le 25 NOV. 2017

Le Président, José BOUFFART



Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,  
Pour Copie Conforme,

Le Président, José BOUFFART



REQUISITOIRE DE LA PREFECTURE  
DU SAO-BOUR IN  
27 NOV. 2017



# SYMVAHEM

## Syndicat mixte de la Vallée de la Hem

Département du Pas-de-Calais

\*\*\*\*\*

### *Extrait du Registre des Délibérations Séance du Jeudi 23 Novembre 2017*

Nombre de Membres		
afférents au Comité Syndical	En exercice	qui ont pris part à la Délibération
12	12	8

L'an deux mille dix-sept, le 23 novembre à 18h30, le comité syndical du SYMVAHEM, légalement convoqué le 17 novembre, s'est réuni en mairie de Audrehem, sous la Présidence de Monsieur José Bouffart.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

**Les délégués titulaires :** Gérard LOUGUET (CCRA), Thierry ROUZE (CCRA) représenté par Jean PECQUEUX, Julien RENAULT (CCRA) représenté par M. Daniel PIQUET, José BOUFFART (CCPL), Jean-Marie ALLOUCHERY (CCPL), Brigitte HAVART (CCPO) représenté par M. Bruno DEMILLY, Jean-Michel MARCOTTE (CAPSO), Jean-Claude HIRAUT (CAPSO).

#### **Absents/excusés :**

Benoît VANDENBAVIERE (CCRA), Jacques André DELACRE (CCRA), Jean-Michel CROQUELOIS (CCPL), Franck DELABASSERUE (CCPO),

#### **Suppléants présents :**

#### **Suppléants excusés :**

Rachid BEN AMOR (CAPSO), Francis LECLERCQ (CCRA)

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Jean-Michel MARCOTTE (CAPSO).

### **24/2017 - TRAVAUX DE RESTAURATION DES OUVRAGES HYDRAULIQUE DOUCE SUR LE BASSIN VERSANT DE LA HEM POUR L'ANNEE 2018 - APPROBATION DE L'OPERATION ET DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Mr le Président informe le conseil syndical que dans le cadre de son action pour réduire les conséquences des inondations, le SYMVAHEM souhaite mettre en œuvre en 2018 un programme de restauration des ouvrages d'hydraulique douce sur le bassin versant de la Hem

Ce programme de travaux de restauration fait suite aux travaux d'implantations de fascines et de haies réalisés durant deux programmes de travaux par le SYMVAHEM (en 2013-2014 puis 2016-2017).

Il concerne également des ouvrages d'hydraulique douce issus du remembrement de 2009 sur la commune d'Alquines.

L'objectif principal est de pérenniser les ouvrages. Ce sont ainsi 6515 ml de haies et 337 ml de fascines qu'il faut restaurer.

C'est travaux de restauration concernent donc un linéaire total de 6852 ml.

Il est donc demandé au conseil syndical d'approuver l'opération pour entretenir et restaurer les ouvrages et solliciter le conseil départemental pour une participation financière

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide à l'unanimité (8 voix pour 0 contre) :

- d'approuver l'opération d'entretien et de restauration des aménagements hydraulique douce pour l'année 2018,
- de solliciter une participation financière auprès du Conseil Départemental, et signer tous autres documents pour la bonne exécution de l'opération

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-Préfecture

le 30/11/2017

Le Président, José BOUFFART



A handwritten signature in black ink, appearing to be "José Bouffart".

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,  
Pour Copie Conforme,

Le Président, José BOUFFART



A handwritten signature in black ink, appearing to be "José Bouffart".

REÇU EN SOUS-PREFECTURE  
DE SAINT-OMER, le

- 2 DEC. 2017